



MUNICIPALITÉ
DU CANTON DE CLEVELAND

Date :

Le 7 octobre 2014

Sujet :

CUPW-STTP-Sauvons Poste Canada
Demande d'appui

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et
et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3



Veuillez trouver ci-incluse copie de notre résolution

No. : 2014-172

En date du : 6 octobre 2014



Les documents ci-joints sont pour votre information



Les documents ci-joints sont pour votre approbation



Veuillez trouver ci- inclus les documents suivants :



Accusons réception de votre communication
en date du : _____



Elle a été soumise à : _____



Elle sera soumise à la prochaine réunion du
conseil qui se tiendra le : _____


Suzanne Boucher
Secrétaire-réceptionniste

cc.Madame Lisa Raitt, ministre des Transports,
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des
municipalités, Monsieur André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska



Municipalité du Canton de Cleveland

292, chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Qc) J0B 2H0
Téléphone : 819-826-3546 Télécopie : 819-826-2827

PROVINCE DU QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le **6 octobre 2014** à 19h32, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, à Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, monsieur Herman Herbers.

2014-172 CUPW-STTP – SAUVONS POSTES CANADA – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Cleveland écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Cleveland demande à la Fédération Canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Proposition adoptée.